

Conseil de la Formation

Mardi 26 mars 2019 – début théorique 09h00

Site Brabois-ingénierie - Salle Daum

Ordre du jour :

1. Informations de la Vice-Présidente du Conseil de la Formation
2. Présentation des moyens de l'établissement par la Vice-Présidente du Conseil d'Administration
3. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 22 janvier 2019
4. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 26 février 2019
5. Présentation du bilan de l'utilisation de l'article D.714-60 et avis sur l'évolution de la note de cadrage de l'article D.714-60
6. Formation
 - 6.1. Déclinaison du référentiel dans le cadre de la loi ORE
 - 6.2. Mise à jour de la procédure concernant la césure
 - 6.3. Modification des modalités d'admission en SHS
7. Conventions internationales
 - 7.1. Avis sur le renouvellement de la convention de double diplôme entre l'ENIM et les Facultés d'Ingénierie et de Sciences de l'Entreprise de l'Université de Pereira (Colombie)
 - 7.2. Avis sur le renouvellement de la convention de double diplôme entre l'ENIM et la Faculté d'ingénierie de l'Université Nationale de Cuyo (Argentine)
 - 7.3. Avis sur le renouvellement de la convention de double diplôme entre l'ENSG et la Faculté des Sciences de l'Université Libanaise de Beyrouth (Liban)
 - 7.4. Avis sur le renouvellement de la convention de double diplôme entre l'ENIM et la Faculté d'ingénierie de l'Université du Magdalena (Colombie)
 - 7.5. Avis sur la convention de double diplôme entre l'ENIM et l'Universidade de Pernambuco Escola Politécnica de Pernambuco (Brésil)
 - 7.6. Avis sur la convention Cadre de coopération internationale entre l'ENIM et la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale de Coyo (Argentine)
 - 7.7. Avis sur l'avenant à la convention tripartite de création d'une faculté de médecine Dentaire à l'UIR entre la Faculté d'Odontologie, l'Université de Nantes et l'Université internationale de Rabat (Maroc)
 - 7.8. Avis sur l'accord international de coopération pour la délocalisation du Diplôme Universitaire IFELES entre l'UFR DEA de Metz et l'Institut Sorbonne de l'Université nationale pédagogique Abay (Kazakhstan)
8. Question diverses

1. Informations de la Vice-Présidente du Conseil de la Formation

La séance début un peu après 9h.

La Vice-Présidente du Conseil de la Formation excuse l'absence du Président. Il est retenu à l'étranger. La 1^{ère} Vice-Présidente est présente.

Le Président de l'UL a communiqué un courrier aux composantes pour l'exonération partielle (à hauteur des droits nationaux) des étudiants extracommunautaires, partielle à hauteur des droits nationaux. Confiance aux équipes pédagogiques pour les accorder de manière raisonnable.

Suite à la démission du CF de Constance DESFORGES, le CF accueil Samuel Stempien (élu étudiant).

Information sur les différents groupes de travail :

- Réforme des formations santé :
Une première réunion s'est déroulée le 15 mars. Un relevé de conclusions de ce GT a été communiqué aux directeurs des composantes concernées.
- Réforme de la formation des enseignants :
Une réunion s'est déroulée le lundi 25 mars en présence du Directeur de l'ESPE (future INSPE). Une première liste de travaux à mener a été établie. Il est prévu l'intégration de quelques éléments de préprofessionnalisation et l'évolution de la maquette du master pour la rentrée 2020.
- Formations à l'international :
Ce groupe de travail est programmé pour le mercredi 27 mars. L'objectif de ce GT est de définir une politique cohérente pour les offres de formations à l'international de l'UL.

Point sur le Projet L (accompagnement des lycées vers la licence) qui s'est déroulé le lundi 25 mars (en présence de l'UTT, l'URCA, l'UL et le Rectorat de Nancy-Metz). Cette présentation s'est bien déroulée. Dans ce projet, l'UL a un plus : l'appui de différents laboratoires. L'enveloppe demandée par l'UL est trop importante. Il faudra prévoir un coup de rabot. Les résultats sont attendus pour la mi-avril.

Retour des votes du CA du 12 mars 2019 :

- Vote à l'unanimité pour le DIU « enseigner l'informatique au lycée » et pour la politique tarifaire tout au long de la vie.
- Vote à l'unanimité, moins 5 abstentions, pour l'abaissement des capacités d'accueil de la L1 hébreux à distance.

La VP CF rappelle le caractère non public des délibérations du CF. Il est interdit de faire des photos et des vidéos. Il est donc interdit de les diffuser.

2. Présentation des moyens de l'établissement par la Vice-Présidente du Conseil d'Administration

La 1^{ère} VP présente ce point.

La présentation proposée par la 1^{ère} VP est en deux temps :

- Une vision globale de l'établissement,
- Une vision globale des heures complémentaires.

1^{ère} partie de l'intervention de la 1^{ère} Vice-Présidente

Moyens par grandes masses (compte financier 2018) :

Produits (notion de recettes) :

485 M€ de Subvention pour Charge de Service Public (SCSP, qui ne suit pas l'évolution de l'activité de l'établissement), dont :

- 438 M€ de masse salariale
- 42,5 M€ fonctionnement « socle »
- 5,5 M€ d'opérations spécifiques

82 M€ autres recettes dont :

- 13 M€ de frais de scolarité
- 33 M€ autres subventions
- 7,5 M€ de formation continue
- 3 M€ de taxe apprentissage
- 5 M€ prestations de recherche

Charges

470 M€ de masse salariale (personnels)

80 M€ charges de fonctionnement décaissables (ce qui est payé effectivement)

90 M€ d'investissements (effet positif du Plan Campus – environ 35M€ en 2015 et 2016), dont

16 M€ de capacité d'autofinancement de l'UL (le poste le plus important, c'est l'immobilier : aménagement de locaux, refonte des bâtiments, entretien des toitures, ...)

La 1^{ère} VP insiste sur le fait que l'immobilier est l'un des enjeux des prochaines années. C'est le financement des opérations immobilières, la transition énergétique, ... pour un patrimoine de plus de 900 000 m².

Il y a plus en charges qu'en produits en raison du plan Campus. Il y a du financement pour Campus, mais de « manière virtuelle ».

Le soutien des collectivités locales est également fort pour le maintien ou la création de certaines filières (particulièrement à Epinal mais aussi à Sarreguemines, ...).

Budget de l'établissement

Aujourd'hui la GBCP (gestion budgétaire et comptable publique) nécessite une haute technicité. Les opérations pluriannuelles rendent la lecture du budget plus compliquée. Le budget est construit sur l'année.

Les opérations pluriannuelles sont souvent des projets européens. L'UL perçoit les recettes mais seulement qu'en le projet a débuté. Le financement est assuré mais une fois que le projet est finalisé. Il faut donc être solide en terme de trésorerie (car il faut faire des avances importantes).

L'UL doit améliorer sa gestion budgétaire des opérations pluriannuelles. Il a de gros écarts entre les prévisions et l'exécution (dans le bon sens pour le budget passé).

Les ressources directes sont gérées au niveau des composantes de formation.

Pour le moment, l'UL n'a pas une vision précise de ce qui se passe dans chaque entité.

FGSE : contribution des ressources directes au financement du support aux activités

Chaque activité va solliciter des ressources à un endroit et va solliciter les ressources globales de l'UL.

L'UL a listé les services supports (UL) dont voici quelques exemples : gestion budgétaire et financière, règlements des factures, mobilités, expositions, réseaux sociaux, gestion du patrimoine immobilier, contrats d'entretien de maintenance, ...

Moyens annualisés de l'établissement

| | |
|--------|---|
| 45 M€ | SCSP pour le fonctionnement |
| 4 M€ | Droits d'inscription |
| 4 M€ | FGSE (estimation : pour l'année prochaine, l'établissement aura une bonne vision) |
| 448 M€ | Subvention pour charge de service public, SCDP, principalement la masse salariale |
| 501 M€ | TOTAL |

Répartition

Allocation

| | |
|---------|---|
| 2,7 M€ | Réserve Etat : |
| 11,3 M€ | DO (directions opérationnelles) (dont 3 M€ pour le numérique de l'établissement, 2 M€ pour la documentation, ...) |
| 16,7 M€ | CPS (Collégiums et Pôles Scientifiques) |
| 23,8 M€ | EMEB (11 M€ pour chauffage, électricité, eau, ...) |
| 1,4 M€ | Reliquats de la recherche |

Masse salariale :

| | |
|--------|---|
| 15 M€ | Heures complémentaires sur moyen délégués |
| 10 M€ | Contrats doctoraux |
| 422 M€ | Masse salariale fléchée SCSP |

L'université de Lorraine c'est 6900 personnels (3000 personnels administratifs et techniques, 3000 enseignants).

Allocation aux formations (fin de la première partie)

L'allocation aux formations se décompose en 3 volets :

- Volet 1 : en fonction du nombre d'étudiants (afin de tenir compte du volume de l'activité)
Ce volet n'est pas lié au pourcentage de boursiers. Ce volet apporte une visibilité aux composantes de formations.
Un retour précis de ce mécanisme sera fait en juin.
- Volet 2 : dotation pédagogique
Ce sont les moyens à répartir. Ce volet reconnaît les spécificités des différents secteurs de formation. Ce volet est fixe.
- Volet 3 : dotation sur projet *
Ce volet tient compte des besoins spécifiques liés au projet stratégique du collégium.
Ces moyens à répartir sont évolutifs en cours de contrat.

Le modèle économique a été réformé l'année dernière.

2019 marque le début d'une allocation pluriannuelle.

L'allongement des carrières, avec la réforme prochaine des retraites, va avoir un impact sur la GVT.

2^{ème} partie de l'intervention de la 1^{ère} Vice-Présidente

Heures complémentaires et vacation à l'UL : bilan et analyse

Cette présentation est une vision globale et un peu analytique.

La charge d'enseignement, en heures équivalant TD (CM 1.5hTD, TP c'est compliqué), est de 950 000 h (heures équivalents TD) à l'UL.

Le potentiel d'enseignement (chaque enseignant doit un potentiel d'enseignement) : 650 000 h (en enlevant les décharges, congés recherches, disponibilité, ...).

La répartition : EC/ens. UL et des vacataires est dans une proportion moitié/moitié.

150 000 h complémentaires, en plus des heures statutaires, sont réalisées par des EC/ens. UL

Répartition des heures : 60% TD, 20%TP, 20%CM.

Pour les diplômes, la ventilation est la suivante : 1/4 Licences, 20% DUT, 20% Master, 20% ingénieurs, autres 9% (DU), LP 7%

1 h = une activité pédagogique

Depuis la création de l'UL en 2012, 8000 étudiants en plus (dont 1000 qui sont issus de l'ENIM). Pour 2019-2020, il est prévu une baisse des effectifs étudiants.

Certaines CNU sont mieux dotées que d'autres (pas assez d'encadrement, droit, gestion, info com)

La maîtrise de l'établissement passe par :

- Le cadrage de l'offre de formation (démarche qualitative),
- Lutter contre la dispersion de l'offre de formation tout en respectant les disciplines « orchidées » (discipline délicate dont il faut prendre soin),
- Les rééquilibrages (ex. des moyens du Plan Etudiants),
- Travail de la soutenabilité : mettre en cohérence l'offre de formation et les moyens.

Sujet :

- Assurer la qualité des formations et des enseignements

1 h = temps de travail

Evolution des décharges

2014-2015 : 31315h (4,5% du potentiel brut)

2015-2016 : 28294h (4,1% du potentiel brut)

2016-2017 : 25508 h (3,7% du potentiel brut)

Maitrise établissement :

- Cadrage de l'offre de formation (démarche quantitative)
- Enveloppes fermées sur moyens délégués
- Plafonnement des heures complémentaires – Dérogation pour les secteurs où le plafond n'est pas tenable (taux de couverture des enseignements trop faibles)

Sujet

- Assurer l'équilibre de l'investissement des EC en recherche et en formation

1 h = charge financière

225 000 h, il faudrait 1170 postes d'EC en plus.



9,8M€



100M€

L'évolution des sous-services est de -44% entre 2012 et 2016.

Maitrise établissement :

- Enveloppe fermées
- Attention portée à l'équilibre entre postes de titulaire et le recours aux heures complémentaires
- Dispositif de « balance » au niveau établissement qui facilité le partage entre les composantes et contribue à diminuer les sous-services

Sujet :

- Assurer nos missions en maintenant l'équilibre financier de l'établissement

1h = rémunération – reconnaissance matérielle

Maitrise établissement

- Référentiel établissement avec
 - o Des valeurs cibles
 - o Un plafond global et des plafonds
- Enveloppe fermées pour les moyens délégués

Sujet :

- Reconnaître l'investissement dans les responsabilités collectives en formation
- Reconnaître une évolution des pratiques pédagogiques

3. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 22 janvier 2019

Vote : **Pas part au vote :** **0**
Abstention : **1**
Contre : **0**
Pour : **27**
Adopté

4. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 26 février 2019

En raison de deux remarques sur ce document, ce point est reporté au prochain CF.

5. Présentation du bilan de l'utilisation de l'article D.714-60 et avis sur l'évolution de la note de cadrage de l'article D.714-60

Ce point concerne la rémunération au titre de l'implication en formation continue.

Un élu enseignant-chercheur s'interroge sur la distinction entre personnels BIATSS et enseignants.

Ce point est reporté et sera retravaillé afin de tenir compte de cette remarque.

6. Formation

6.1. Déclinaison du référentiel dans la cadre de la loi ORE

Ce point a pour objectif d'ajouter des lignes spécifiques dans le « Référentiel d'activités pédagogiques des Enseignants-Chercheurs, des Enseignants du Premier et Second Degré et Professeurs ENSAM ».

Il s'agit de lignes spécifiques colorées « appel à projet ORE ».

Pour rappel ORZE signifie Orientation Réussite des Etudiants.

I à projet ORE.

Vote : **Pas part au vote :** **0**
Abstention : **0**
Contre : **0**
Pour : **28**
Adopté à l'unanimité

6.2. Mise à jour de la procédure concernant la césure

Le dispositif de césure est proposé tous les ans. Il s'agit d'une mise en conformité. Les dispositions sont inchangées. A l'UL, lors de la dernière année universitaire il a concerné 30 étudiants (sur les 60 000 étudiants).

Votre élu SNPTES s'interroge sur les modalités d'application des activités de sapeur-pompier volontaire ou de réserviste de la garde nationale.

➔ En général ça se passe bien avec les équipes de formation. Pas de refus de césure.

Vote : **Pas part au vote :** **0**
Abstention : **8**
Contre : **0**
Pour : **19**
Adopté

6.3. Modification des modalités d'admission en SHS

Modification des dates de fin de recrutement qui étaient erronées dans le tableau envoyé. Une correction technique.

Vote : **Pas part au vote :** **0**
Abstention : **0**
Contre : **0**
Pour : **Le reste**
Adopté à l'unanimité

7. Conventions internationales

- 7.1. Avis sur le renouvellement de la convention de double diplôme entre l'ENIM et les Facultés d'Ingénierie et de Sciences de l'Entreprise de l'Université de Pereira (Colombie)
- 7.2. Avis sur le renouvellement de la convention de double diplôme entre l'ENIM et la Faculté d'ingénierie de l'Université Nationale de Cuyo (Argentine)
- 7.3. Avis sur le renouvellement de la convention de double diplôme entre l'ENSG et la Faculté des Sciences de l'Université Libanaise de Beyrouth (Liban)
- 7.4. Avis sur le renouvellement de la convention de double diplôme entre l'ENIM et la Faculté d'ingénierie de l'Université du Magdalena (Colombie)
- 7.5. Avis sur la convention de double diplôme entre l'ENIM et l'Universidade de Pernambuco Escola Politécnica de Pernambuco (Brésil)
- 7.6. Avis sur la convention Cadre de coopération internationale entre l'ENIM et la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale de Coyo (Argentine)
- 7.7. Avis sur l'avenant à la convention tripartite de création d'une faculté de médecine Dentaire à l'UIR entre la Faculté d'Odontologie, l'Université de Nantes et l'Université internationale de Rabat (Maroc)
- 7.8. Avis sur l'accord international de coopération pour la délocalisation du Diplôme Universitaire IFELES entre l'UFR DEA de Metz et l'Institut Sorbonne de l'Université nationale pédagogique Abay (Kazakhstan)

Un élu étudiant s'interroge sur les conditions de sécurité des étudiants de l'UL en Colombie.

→ 1^{ère} VP : L'UL a prévu un dispositif d'accompagnement dans les zones à risque (fonctionnaire sécurité défense). Il n'y a pas de problème pour la Colombie.

Les conventions avec la Colombie et Kazakhstan

Vote : **Pas part au vote :** **8**
Abstention : **0**
Contre : **0**
Pour : **18**
Adopté

Le reste des conventions.

Vote : **Pas part au vote :** **0**
Abstention : **0**
Contre : **0**
Pour : **26**
Adopté à l'unanimité

8. Question diverses

Pas de question diverses

Prochain CF le 14 mai à Metz